

# Titre professionnel Agent de Maintenance des Bâtiments

Niveau III Rome I1203 – RNCP35510 En formation en alternance

## PROGRAMME DE FORMATION

### Lieu et contact

161 Rue François Mauriac  
13010 Marseille  
[emmanuelle.di.trento@association-fouque.org](mailto:emmanuelle.di.trento@association-fouque.org)  
06 24 28 43 92

### Taux de réussite

1ere session 2026

### Taux de satisfaction

1ere session 2025

### Durée

*Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes*

Pour les apprentis de 18 mois à 36 mois – environ une semaine de formation/mois

### Horaires

9h-16h du lundi au vendredi

### Modalités d'accès

Recrutement : Admission après entretien et test de positionnement.

Délai d'accès à la formation sur demande : envoyer mail.

Nous vous contacterons sous 8 jours.

Pour les apprentis : A l'issue du recrutement des ateliers de prospection de contrats en alternance auprès d'entreprise seront organisés.

### Accès transports en commun

Arrêt St Tronc 16 16S à partir du Metro Ste Marguerite Dromel

### Développement durable

Intégrer la démarche environnementale dans le quotidien des stagiaires et apprentis (tri sélectif, compostage...)

### Formation entièrement en présentiel

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions. Il assure la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre. Lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté, il réalise le dépannage dans la limite de ses compétences, sinon il peut faire intervenir une entreprise spécialisée. Il effectue la maintenance améliorative courante dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local,...

Le titulaire du titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments pourra intégrer le monde professionnel dès la sortie de la formation.

## OBJECTIFS

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier  
Obtenir un Titre Professionnel (niveau 3) délivré par le Ministère de l'emploi et de la cohésion sociale sous le Référentiel du Titre Professionnel d'Agent de maintenance des bâtiments.

## PUBLIC

Apprentis 16-29 ans sauf : les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. Dans ce cas il n'y a pas de limite d'âge pour une formation en apprentissage. Les jeunes âgés d'au moins 15 ans s'ils ont accompli la scolarité du collège, de la 6e jusqu'en fin de 3<sup>ème</sup>.

## PRE-REQUIS

Le candidat doit maîtriser des savoirs de base en lecture, écriture et calculs et ne pas avoir de contre-indications médicales (exemples : station debout pénibles, allergies ...)

| Service | Auteur       | Nom du fichier                      | Date MAJ   | Page |
|---------|--------------|-------------------------------------|------------|------|
| UFA     | E. Di Trento | 1.1-1 Programme de formation TP AMB | 26/04/2024 | [1]  |

## CONTENU

**Module 1.** Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

**Module 2.** Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

**Module 3.** Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Compétences transversales : Communiquer, organiser ses actions, respecter des règles et des procédures et mobiliser les environnements numériques

### Traiter tout au long de la formation

Sensibilisation aux principes de développement durable dans le secteur professionnel visé  
Accompagnement et préparation à la certification

Accompagnement socio professionnel, éducatif et relatif à la citoyenneté

- Atelier citoyenneté, santé et art plastique
- Projets spécifiques : sport, théâtre
- Savoirs de base (français, mathématique, informatique)
- Français seconde langue
- Module de Techniques de Recherche d'Emploi

**Une période de mobilité** à l'étranger peut être mise en œuvre pour découvrir une autre culture, d'autres façons de travailler, pour améliorer ses compétences linguistiques. Le référent mobilité vous accompagne : Stephan [signorelli@jbfouque.org](mailto:signorelli@jbfouque.org)

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Mises en situation réelle de travail sur des chantiers pédagogiques

Ateliers en petit groupe (5/6)

Suivi personnalisé de l'exécution du programme et appréciation des résultats (synthèse, évaluation en cours de formation)

Plateau technique pour reconstituer les gestes professionnels

## ENCADREMENT

Directeur : Vincent Gomez Bonnet

Responsable de formation : Emmanuelle Di Trento

Formateur AMB et référent handicap : Georges Scheit

## SUMI ET EVALUATION

Feuille d'émargement signée par demi-journée de formation, à la fois par les stagiaires et par le ou les formateurs présents. Elle permet de suivre l'assiduité.

Evaluation en cours de formation permet à l'apprenti et au formateur d'avoir tout au long du parcours, un positionnement précis sur les acquis en formation.

Rédaction du dossier professionnel

En fin de formation, le stagiaire renseigne un questionnaire de satisfaction

| Service | Auteur       | Nom du fichier                      | Date MAJ   | Page |
|---------|--------------|-------------------------------------|------------|------|
| UFA     | E. Di Trento | 1.1-1 Programme de formation TP AMB | 26/04/2024 | [2]  |

## Validation Titre professionnel du ministère du travail

Le titre professionnel est accessible suite à un parcours de formation et à l'issue d'une session d'examen dénommée "session titre" visant l'obtention du titre complet composé de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) correspondant aux modules.

Les compétences des candidats sont évaluées au vu d'une mise en situation professionnelle, du dossier de synthèse de pratique professionnelle, des résultats des évaluations passées en cours de formation et d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

Le jury du titre, composé de professionnels du secteur d'activité, est désigné par l'Unité territoriale de la DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Une attestation de fin de formation est délivrée

## **COÛT DE LA FORMATION ET REMUNERATION**

Apprentissage : la formation est prise en charge par l'OPCO de l'employeur. La rémunération versée par l'entreprise varie entre 27 % et 100 % du Smic.

## **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES**

Selon demande, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins particuliers sous réserve de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 Février 2005). Cette demande doit nous être précisée lors de l'entretien de recrutement.

Nous accompagnons les stagiaires et les apprentis pour effectuer leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les Référents handicap de l'association Fouque, [jean.christophe.tamayo@jbfouque.org](mailto:jean.christophe.tamayo@jbfouque.org), et [georges.scheit@jbfouque.org](mailto:georges.scheit@jbfouque.org) participent au « Réseau des Référents Handicap – Organismes de formation » qui professionnalise et outille pour accompagner les apprenants en situation de handicap tout au long du parcours.

## **PLAN D'AMELIORATION**

Conformément aux exigences, afin d'améliorer nos prestations nous renforçons nos dispositifs de mesure et d'amélioration continue par les bilans de fin de formation et les enquêtes de satisfaction jeunes et entreprises. Le centre de formation suit de manière régulière le devenir professionnel des stagiaires.

## **Références juridiques des réglementations d'activité :**

Pour le montage, démontage et utilisation d'échafaudage de pied :

Article R. 4323-69 code du travail.

Recommandation CNAM R 408.

Site internet : <https://www.association-fouque.org/>

| Service | Auteur       | Nom du fichier                     | Date MAJ   | Page |
|---------|--------------|------------------------------------|------------|------|
| UFA     | E. Di Trento | 1.1-1 Programme de formation TPAMB | 26/04/2024 | [3]  |